

**Assurance RCP : Willis Towers Watson (WTW)**

**Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131  
ct. N° 4000716162 /0**

## **GUIDE DU RESPONSABLE TOURISME ANNEXE 12**

76 rue saint Nicolas - 91940 Gometz le Châtel

Président : Bernard LIAN

[randogom@gometzlechatel.fr](mailto:randogom@gometzlechatel.fr)

Gometz le Châtel, le 25 Novembre 2024

### **NOTICE D'INFORMATION**

**Séjour de 6 jours de randonnées et découvertes culturelles  
du dimanche 21 septembre au vendredi 26 septembre 2025 (5 nuitées)**

**CAP France Vallée de l'Yonne**

**89500 ARMEAU**

**N° RG\_2025-04**

**Le séjour est ouvert aux adhérents de RandoGom, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2025-2026 avec assurance RC.**

Nombre de participants: 30 au minimum, 42 au maximum

Date: du dimanche 21 septembre au vendredi 26 septembre 2025

Déplacements: trajets A/R en covoiturage, autocar sur place

### **PROGRAMME**

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre (6 jours en journée ou ½ journée) et de la découverte touristique et culturelle de la région.

Départ de Gometz le Châtel (salle Barbara) le dimanche 21 septembre 2025 vers 9h30 pour prendre possession du logement à Armeau, département de l'Yonne, à partir de 17h.

Retour, le vendredi 26 septembre 2025, au départ de Armeau, département de l'Yonne, en direction de Gometz le Châtel (salle Barbara), à partir de 17h.

### **HÉBERGEMENT**

CAP France Vallée de l'Yonne

1, rue de l'Orme

89500 ARMEAU

Tél :03 86 87 30 19

Le séjour est réservé en pension complète : nuits, petits-déjeuners, déjeuners (ou paniers repas) et dîners.

Distance : 136 km

Trajet en covoiturage : environ 2h30 (hors arrêts)

Information : site Michelin.

### **COÛT DU SÉJOUR**

Le coût du séjour est fixé à **600 €** par personne, en pension complète, en chambre double.

Supplément pour chambre individuelle : **15 € par nuit et par personne.**

Ce prix comprend :

- La pension complète (petits déjeuners, déjeuners ou paniers repas et dîners, apéritifs, café, thé, tisane inclus), du dîner du 1<sup>er</sup> jour au déjeuner du dernier jour.
- Lits faits à l'arrivée, linge de toilette fourni et changé à mi-séjour
- Les frais de dossier.
- Les taxes de séjour.
- Le covoiturage AR de Gometz le Châtel à Armeau ainsi que les excursions sur place.
- Les visites guidées des villes d'Auxerre et Sens et entrées au chantier de Guédelon, maison et musée de Colette.

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE : 913<sup>e</sup> – SIRET : 30358816400044.

Assurance RCP : Willis Towers Watson (WTW)

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131  
ct. N° 4000716162 /0

## GUIDE DU RESPONSABLE TOURISME ANNEXE 12

- La participation à la FFRandonnée pour l'Immatriculation Tourisme.
- Les frais administratifs RandoGom.
- L'accompagnement des randonnées par les Animateurs de l'Association.

L'organisateur se réserve le droit de modifier ponctuellement le programme.

Ne sont pas compris :

- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

### INSCRIPTIONS

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper les chambres.

**ATTENTION** : le nombre de chambres individuelles est limité 5.

**Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 27 septembre 2024** (jour de la présentation des séjours 2025), auprès de **Joëlle TISSERON**, par courriel ([jo.tisseron@gmail.com](mailto:jo.tisseron@gmail.com)).

Cette pré-inscription sera matérialisée par le virement d'un acompte de 200 € (RIB à disposition sur le site du club) **avant le 10 décembre 2024**.

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 3 janvier 2025.

En cas d'annulation du voyage par le Club, le remboursement de la préinscription sera effectué par le Club.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, le Club proposera aux pré-inscrits un Bulletin d'Inscription. L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

### ASSURANCES FACULTATIVES

Il sera possible de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances disponible dans l'espace membres du site internet du club.

### PAIEMENTS

Acompte de 200 € à l'inscription.

Prime d'assurances (facultatives) lors de l'inscription, en même temps que l'acompte.

Solde du séjour : **400 € avant le 15 juin 2025**.

Les paiements se feront sous forme de virement (RIB à disposition sur le site du club).

### DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS

L'Aller et le Retour se feront en covoiturage, les déplacements sur place se feront en bus.

### CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

- S'il y a une liste d'attente, un contrat est passé avec un nouveau participant remplaçant le précédent.
- S'il n'y a pas de liste d'attente, l'adhérent fait jouer, le cas échéant l'assurance-annulation.
- RandoGom conservera une partie de l'inscription selon les conditions suivantes :

#### -TRANSPORT

100% du coût du transporteur, suivant les cas.

#### - HEBERGEMENT

Suivant les conditions fixées par l'hébergeur :

- 1 - Plus de 90 jours avant la date d'arrivée : 30 %
- 2 - Entre 90 et 30 jours avant la date d'arrivée : 70 %
- 3 - Entre 30 jours et la date d'arrivée : 100 %.

#### - LES VISITES, LES RESTAURANTS

Si le coût est forfaitaire, pas de remboursement. Si le prix est unitaire et non payé par le club, l'adhérent sera remboursé.

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la

Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 – fax 01 40 35 85 48 CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 – fax 01 40 35 85 67

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

Code APE : 913<sup>B</sup> – SIRET : 30358816400044.

Assurance RCP : Willis Towers Watson (WTW)

Garantie financière : GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131  
ct. N° 4000716162 /0

## GUIDE DU RESPONSABLE TOURISME ANNEXE 12

### - AUTRES FRAIS

100% des frais incompressibles inhérents au séjour : frais administratifs, frais d'immatriculation tourisme...etc. ne sont pas remboursés.

**NB : Modifications de programme au cours du séjour :** en fonction de la disponibilité des intervenants sur place, des impératifs de fermeture, ou en cas d'impossibilité pour cas de force majeure (intempéries, travaux imprévus...) le programme peut parfois subir des modifications sans que les participants puissent prétendre à une indemnisation. Dans le cas d'une visite payante annulée par le site de visite et remboursée par lui, les participants seront remboursés de cette visite.

### RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Penser à l'équipement de base du randonneur : chapeau ou casquette, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable...

Une réunion d'information aux participants sera organisée première semaine de septembre 2025.

Les conditions générales de vente, la notice d'assurances, la notice d'information préalable et le budget sont consultables sur le site : <https://www.randogom.com>

Les organisateurs  
Joëlle et Yves TISSERON

Le Responsable Tourisme  
Bernard LIAN

